

Munster, le 21 août 2020



OC/ VM - 1995

Dossier suivi par :
Frédéric Monin-Guenot
Objet :
Modification simplifiée du PLU de la
commune d'Issenheim

Monsieur Marcello ROTOLO
Président de la Communauté de Communes
de la Région de Guebwiller
1 rue des Malgré-Nous
BP 80114
68502 GUEBWILLER Cedex

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 juin 2020, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été destinataire du projet de modification simplifiée du PLU de la commune d'Issenheim.

Je me dois de vous informer que l'association du Parc aux procédures d'urbanisme réglementaire au titre de Personne Publique Associée (article L132-7 du Code de l'Urbanisme) ainsi que l'obligation de compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc (articles L131-1 et L 131-7 du Code de l'Urbanisme) ne concernent que les collectivités adhérentes au Parc et inscrites à l'intérieur de son périmètre. Ces dispositions ne s'appliquent donc pas à cette commune.

Concernant les domaines de l'urbanisme, votre référent Parc est M. Frédéric Monin-Guenot, chargé de mission en urbanisme et architecture.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Président

P.O.

Laurent SEGUIN

*Laurent Seguin
divin c lante*

